

Salaires : 300 euros pour tous !

Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) commencent à Vestalia. Elles doivent définir les mesures salariales pour 2024.

4 réunions sont prévues : 22 et 30 janvier, 5 et 9 février 2024

Selon l'INSEE, il y a eu 4,1% de hausse des prix en 2023 (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé, IPCH).

Mais tous les salariés se rendent bien compte en prenant de l'essence, en payant ses factures d'électricité ou en faisant ses courses au supermarché que la hausse des prix est encore plus forte.

Beaucoup de personnes ont du mal à se chauffer l'hiver.

C'est pourquoi il faut que nous obtenions une forte hausse de salaire !

Revendications SUD :

- **Augmentation Générale de 300€**
- Prime de panier à 10€
- Prise en charge des frais de trajet carburant à hauteur de 100€/mois
- Arrêt maladie : Paiement à 100% pendant les 90 premiers jours d'arrêt pour tous, comme c'est le cas pour les cadres
- Pas de jours de carence pour le premier arrêt maladie de l'année
- Prime de vacances : Augmentation de 100€
- Prime de fin d'année de 250€
- Prise en charge à 100% de la mutuelle par l'employeur
- Un jour de congé supplémentaire par catégorie d'ancienneté
- Intégration des Cadres dans les NAO
- Augmentation du budget des Activités Sociales et Culturelles du CSE

